



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 12284

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le dispositif d'aide d'urgence aux demandeurs d'emploi, mis en place en janvier dernier, et, plus particulièrement, sur les délais de versements de ces aides. En effet, de nombreuses familles vivant au-dessous du seuil de pauvreté et en attente de ces aides doivent faire face à des délais de plus de quarante jours entre la demande et le versement de cette aide. Ces dossiers sont bien évidemment examinés quotidiennement par les missions d'urgences des sous-préfectures mais, compte tenu de cette nécessité d'urgence, il lui demande quelles mesures elle envisage de prendre pour ramener des délais plus courts, ce qui pourrait être envisagé dans le cadre de la loi sur l'exclusion et répondre ainsi plus efficacement à des besoins qui relèvent de la solidarité nationale.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12284

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 mars 1998, page 1735